

Pays Tolosan
2, place des tilleuls 31 380 Paulhac
Tél 05.61.99.36.91
accueil@paystolosan.eu
www.paystolosan.eu



Reflexion sur le Transport à la Demande (TAD) par le Conseil de Développement du Pays Tolosan

*Salon de la mobilité – Bougez autrement en Pays Tolosan ! – mercredi 18 septembre 2013- Castelnaud
d'Estrétefonds*



GÉNÈSE DE LA RÉFLEXION

La génèse de la réflexion



- Comment mieux desservir en Transport en Commun le territoire de Monstastruc ?
- Les communes sont desservies en Transport en Commun mais pas au même niveau
- **Il reste toutefois des communes où la voiture reste indispensable**

La g n se de la r flexion



- **La commission Transport et Environnement du Conseil de D veloppement du Pays Tolosan** a lanc  des investigations afin d'avoir le meilleur mode de transport dans le territoire.
- **Pour r pondre aux diff rents constats : la r flexion sur la conception d'un T.A.D (Transport   la Demande)  tait une  vidence.**
- Le TAD permet de
 - **d sencclaver des communes;**
 - d' tre aussi **compl mentaire des transports** existants et/ou futurs,
 - de faire le **lien entre les diff rentes populations vivant dans le territoire suivant leurs besoins**

L'objectif de cette réflexion ?



- Faire des propositions,
- Nourrir les débats,
- Apporter des contributions au Pays Tolosan dans le territoire,
- Etre force de propositions et développer le débat public,
- Organiser la desserte du canton
- Mettre en place un maillage entre les communes et les différents transports existant dans le territoire de Montastruc la Conseillère ?



COMMENT PROCÉDER ?

Comment procéder ?



- Définir les besoins :
 - En lien social (personnes âgées, personnes sans moyen de locomotion, rabattement vers lignes urbaines: SNCF/ ligne régulière / ligne HOP!)
 - En lien travail (domicile-travail)
 - En lien loisirs (jeunes..)
- Sachant que selon les besoins, les trajets et les horaires ne seront pas les mêmes :
 - Quels itinéraires ?
 - Quels horaires ?
- Définir les besoins prioritaires
- Définir les zones denses

Réalisation d'un diagnostic de territoire



- En identifiant le nombre de transports existants (Ligne Hop!, TER, réseau arc en ciel, Ligne Tisséo)
- La fréquentation des différents modes de transport
- Le temps de trajet des différents modes de transports
- Le coût de ces différents transports



CONCLUSION

Conclusion



- **Le territoire de Montastruc la Conseillère a le potentiel et beaucoup d'atouts pour mettre en place un service de TAD :**
- **La complémentarité** avec l'offre déjà existante :
 - Lignes régulières arc en ciel
 - Ligne Hop!
 - Trois gares SNCF
 - Rabattement vers lignes urbaines 75/76/61/33/ nouvelles lignes urbaine 33 bis....
 - Dans un futur proche 2014 :
 - avec une ligne Hop ! 5 Montjoire / Gramont
 - Cadencement avec des trains toutes les 15 minutes
 - ...



- Ce service de TAD, ne viendrait pas concurrencer les lignes existantes : **c'est un plus** permettant à toutes les populations d'avoir accès dans un délai raisonnable (environ dans les 30 minutes quelle que soit la zone, par exemple pour le métro de Gramont).
- **Le principal moteur de notre réflexion sur la mobilité déplacement / transport dans notre territoire**, a été dans cette réflexion d'avoir une desserte complémentaire à l'offre de transport déjà présente et/ou future, et de donner aussi la possibilité de déplacements supplémentaires aux habitants de notre territoire et aussi vers d'autres territoires.
- Le TAD dans le territoire de Montastruc la Conseillère, est un projet long et complexe, pour lequel il est important de prendre son temps, afin de prendre des décisions adéquates.



- Cette réflexion a conduit la commission transport et environnement du Conseil de Développement à rencontrer la société ALCIS
- ALCIS a réalisé une pré-étude afin de présenter les différents scénarios possibles